



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

SWITZERLAND

International Conference of Nuclear Security (ICONS) 2024 of the IAEA

20 to 24 May 2024

Statement by

Mr Benoît Revaz

State Secretary and Director of the Swiss Federal Office of Energy

Vienna, 20 May 2024

Mr Co-Presidents,
Director General,
Excellencies,
Ladies and Gentlemen,

We are gathered here today to express our shared commitment to a strong nuclear security regime. I would like to thank the Co-Chairs for their tireless efforts and for their joint statement, which Switzerland supports.

Excellencies, Madams and Genlemen

Since the last ICONS in 2020, there have been significant developments in the area of nuclear security. The unprecedented situation caused by the Russian Federation's invasion of Ukraine and the military seizure and illegal occupation of nuclear installations in Ukraine is a major challenge to our global regime. Emerging and innovative technologies, such as artificial intelligence, lethal autonomous weapons systems or the increased use of drones calls for our constant vigilance. At the same time, advances in science, technology and engineering also offer new opportunities to address challenges and risks.

Mr Co-Presidents,

I wish to highlight the following five points of particular importance to my delegation.

First, Switzerland commends the Agency for its indispensable role in strengthening nuclear security globally. The Agency assists Member States in implementing robust nuclear security frameworks at the national level by providing guidance that serves as an international reference frame. Switzerland actively contributes to advancing the Agency's mission, demonstrated by hosting an IPPAS follow-up mission in 2023, building upon the previous engagement in 2018. Furthermore, Switzerland dispatches its experts to support IPPAS missions in various countries, showcasing a collaborative commitment to upholding robust nuclear security measures both at home and abroad—a dedication lauded by IPPAS mission experts. In addition, the Agency is the central player for facilitating and coordinating international cooperation.

Second, nuclear security regimes must be resilient and be prepared, to the extent possible, also for extraordinary circumstances, such as armed conflict, pandemic situations or the increase in severity and frequency of natural disasters caused by climate change. Switzerland remains a strong supporter of the “seven indispensable pillars for ensuring nuclear safety and security during an armed conflict” as well as the “five principles for preventing a nuclear accident at the Zaporizhzhya nuclear power plant”. Switzerland has supported the Agency’s activities in Ukraine with substantial funds and equipment.

Third, the Convention on the Physical Protection of Nuclear Material and its amendment are a cornerstone of the global nuclear security regime. Its universalization would be a major step to further strengthen nuclear security and is therefore in our common interest. The 2022 Review Conference was the first of its kind and it concluded that the convention and its amendment are still adequate. The conference helped to significantly increase the number of contracting parties and we encourage all States that have not yet done so to sign and ratify the Convention and its amendment.

Fourth, nuclear security is an important part of an integrated organizational culture. Switzerland supports the efforts of the Agency and its Member States to continuously strengthen nuclear security culture. Furthermore, Switzerland recognizes the importance of capacity building as an effective tool to provide advanced training opportunities for specialists and experts. The inauguration of the Nuclear Security Training and Demonstration Centre (NSTDC) in Seibersdorf last year is a major achievement in this regard. Switzerland has repeatedly supported the establishment of the NSTDC both financially and in kind. In the same vein, initiatives such as the Marie Skłodowska Curie Fellowship or the Lise Meitner Programme help the Community to improve the gender balance in its workforce.

And finally, I would like to underline that nuclear security has to be seen in a broader context, and this message is even more important as we are progressing in the 2026 NPT review cycle with the second NPT PrepCom taking place this summer in Geneva. Nuclear security is an integral and important part of the global nuclear non-proliferation architecture. It is also – like nuclear safety – an inherent component of the peaceful use of nuclear applications. Moreover, we would like to underline the shared objectives of nuclear non-proliferation, nuclear disarmament and the peaceful use of nuclear

energy. The three pillars of the NPT serve as vital contributors to international peace and security and are intricately linked to nuclear security.

I thank you.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

SUISSE

**Conférence internationale sur la sécurité nucléaire (ICONS 2024)
de l'AIEA**

du 20 au 24 mai 2024

Déclaration prononcée par

M. Benoît Revaz

Secrétaire d'État et Directeur de l'Office fédéral de l'énergie

Vienne, le 20 mai 2024

Monsieur les Co-Présidents,
Monsieur le Directeur général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour exprimer notre engagement commun en faveur d'un régime de sécurité nucléaire fort. Je remercie à ce titre les co-présidents pour leurs efforts sans relâche et pour leur déclaration conjointe, à laquelle la Suisse s'associe.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La situation en matière de sécurité nucléaire a sensiblement changé depuis la dernière Conférence internationale, en 2020. L'invasion de l'Ukraine par la Russie ainsi que la saisie à des fins militaires et l'occupation illégale d'installations nucléaires représentent un défi important et inédit pour notre régime mondial. Nous devons rester vigilants face à l'émergence de technologies innovantes telles que l'intelligence artificielle, les systèmes d'armes létales autonomes ou encore l'utilisation accrue de drones. En même temps, les avancées dans les domaines de la science, de la technologie et de l'ingénierie ouvrent de nouvelles opportunités pour répondre aux risques et relever les défis actuels.

Messieurs les Co-Présidents,

J'aimerais évoquer ici cinq points particulièrement importants pour ma délégation.

Premièrement, la Suisse tient à adresser ses félicitations à l'Agence pour son rôle indispensable dans le renforcement de la sécurité nucléaire mondiale. Elle aide les États membres à mettre en œuvre des régimes nationaux de sécurité solides en établissant, par ses directives, un cadre de référence international. La Suisse contribue activement à la mission de l'Agence. En 2023, elle a accueilli une mission de suivi de l'IPPAS – (le Service consultatif international sur la protection physique) –, dans le prolongement de la mission IPPAS de 2018. De plus, la Suisse met à disposition ses experts dans le cadre de missions IPPAS dans différents pays. Elle démontre ainsi sa volonté de collaborer à la mise en place de mesures de sécurité nucléaire fortes, aussi bien sur son territoire qu'à l'étranger. Les experts de la mission de l'IPPAS ont salué

cet engagement. L'Agence joue également un rôle central dans la facilitation et la coordination de la coopération internationale.

Deuxièmement, les régimes de sécurité nucléaire doivent être résilients et, autant que possible, pouvoir faire face à des circonstances exceptionnelles, comme des conflits armés, des pandémies ou des catastrophes naturelles rendues plus graves ou plus fréquentes du fait du changement climatique. La Suisse réitère son soutien aux « sept piliers indispensables pour garantir la sûreté et la sécurité nucléaires pendant un conflit armé » ainsi qu'aux « cinq principes concrets concernant la protection de la centrale nucléaire de Zaporijjia ». La Suisse appuie les activités de l'Agence en Ukraine avec des fonds substantiels et des équipements.

Troisièmement, la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et des installations nucléaires et son amendement sont une pierre angulaire du régime mondial de sécurité nucléaire. Leur mise en œuvre universelle constituerait une étape majeure dans le renforcement de la sécurité nucléaire et est donc dans notre intérêt à tous. La première réunion d'examen s'est tenue en 2022 et a conclu que la convention et son amendement étaient toujours adéquats. Cette réunion a permis d'augmenter significativement le nombre d'États parties. Nous encourageons tous les États à signer la Convention et à la ratifier, de même que son amendement.

Quatrièmement, la sécurité nucléaire est un élément important d'une culture institutionnelle intégrée. La Suisse soutient les efforts continus de l'Agence et de ses États membres pour renforcer la culture de la sécurité nucléaire. De plus, la Suisse reconnaît l'intérêt de renforcer les capacités en proposant des formations avancées destinées à des spécialistes et des experts. L'inauguration du Centre de formation et de démonstration en matière de sécurité nucléaire à Seibersdorf l'année dernière représente une avancée majeure. La Suisse a soutenu la création de ce centre aussi bien financièrement que par des contributions en nature. Dans le même esprit, le programme de bourses Marie Sklodowska-Curie ou le programme Lise Meitner soutiennent la communauté dans la mise en œuvre de l'égalité des genres au sein du personnel.

Enfin, cinquièmement, je tiens à souligner que la sécurité nucléaire doit être envisagée dans un contexte plus large. C'est essentiel alors que nous progressons dans le cycle d'examen 2026 du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, avec la

deuxième session du Comité préparatoire qui aura lieu cet été à Genève. La sécurité nucléaire fait partie intégrante de l'architecture mondiale de non-prolifération. Tout comme la sûreté nucléaire, elle est une composante inhérente à toute utilisation pacifique du nucléaire. Nous souhaitons en outre souligner les objectifs communs que sont la non-prolifération, le désarmement et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Ces trois piliers du Traité de non-prolifération sont essentiels pour la paix et la sécurité internationales et font partie intégrante de la sécurité nucléaire.

Je vous remercie.